

Le Château de Vaux

On trouve le nom de Vaux dans un aveu de l'Évêque du Mans au Roi de France en 1394, fief alors aux mains de Guillaume Becquet « Chevalier Sire de Vaux ».

Notre commune doit son surnom au droit d'hébergement, c'est-à-dire à l'hospitalité, dû aux Évêques du Mans par leurs vassaux de leur fief d'Yvré. Parmi ceux-ci, le Seigneur de Vaux est resté dans l'histoire du Maine car, outre qu'il était tenu à fois et hommage envers son Évêque, il avait également un devoir honorifique : celui de porter l'Évêque lors de sa première entrée dans la cathédrale.

Cette tâche, il ne l'accomplissait pas seul : ils étaient huit à partager à se partager cet honneur. Le Sire du Breil, le Sire de Belin, le Seigneur de Montfort, le Sire de Sillé-le Guillaume, le Sire de Neuville-sur-Sarthe, le Sire de Pirmil et le Sire de Mondoubleau accompagnaient le Sire de Vaux de l'église Saint-Ouen au Mans « jusqu'en l'église de Monsieur Saint Julien » (la cathédrale).

En la circonstance, ces seigneurs avaient d'autres devoirs à remplir et recevaient en quelque sorte une récompense, souvenir de cette journée : le Sire de Vaux remplissait la charge d'écuyer tranchant au festin de ce jour et pour cela il avait droit aux couteaux, instruments de ses fonctions.

Il vous intéressa, sans doute, de noter que tous ces Seigneurs recevaient un présent. Ainsi, le Sire du Breil qui tenait l'étrier au moment où le prélat descendait de cheval à l'abbaye Saint-Vincent, recevait le cheval et son harnachement complet. Le Sire de Belin recevait le drap de soie qui recouvrait la chaise de l'Évêque pendant le transport. Le Sire de Montfort apportait l'eau pour les ablutions de début du repas, et les vases employés lui restaient. Le Sire de Sillé remplissait le rôle d'échanson et la coupe dans laquelle le prélat avait bu lui revenait. Le Sire de Neuville recevait le pot, poêles et chaudrons ayant servi à la préparation du repas. Au Sire de Pirmil, revenait les nappes recouvrant les tables. Quant au Sire de Mondoubleau qui ne portait rien... il n'emportait pas d'avantage...

Au XVII^e siècle, la terre de Vaux est qualifiée de baronnie. Elle appartient jusqu'au premier Empire à la famille de Landemont, époque à laquelle elle est vendue à Monsieur Crépon qui, sous prétexte de rajeunir et d'embellir le château, fit détruire tout ce qui donnait aux constructions la cachet de l'époque à laquelle elles avaient été élevées. Il fit construire un pont qui, enjambant la route d'Yvré à Savigné, joignait les bois aux jardins. En 1857, la comtesse Da Porto, née de Nicolaÿ fait l'acquisition du domaine. Il est ensuite aux mains de la famille Caillaux et à Monsieur Benoist de Nivenheim en 1920.